



SPORTING CHEMINOT DE PRATIQUE OMNISPORT

Section :SKI et MONTAGNE

Siège Social : 85, quai d'Austerlitz

Boîte aux lettres n° 3

porte 30 - Cour des Arrivées de la gare de Paris-Austerlitz

75013 PARIS

☎ 01 53 60 77 80 ou 41.7780

Agrément ministériel Jeunesse et Sports le 26 mars 1952 sous le n° 11841

Paris, le 30 octobre 2005

RAPPORT MORAL **60^{ème} ASSEMBLEE GENERALE** **Le 9 novembre 2005**

Tout laissait à penser que le bilan de cette saison 2004-05 serait de bonne qualité :

- Notre pérennité dans le chalet de Valloire semblait acquise.
- La mairie venait d'investir dans une alarme incendie.
- Les travaux de rénovation de la salle d'eau devaient débuter vers le 20 septembre 05.
- La location des appartements des Tines n'avait jamais aussi bien fonctionnée.
- Le nombre d'adhésions était en nette augmentation.

Mais c'était sans compter sur les décisions incongrues de la mairie de Valloire. La signature d'un nouveau bail devait être validée par le conseil municipal et l'autorisation d'effectuer nos travaux était repoussée.

Le conseil municipal s'est donc réuni le vendredi 21 oct.-05. Nous étions présents, l'accueil de notre section a été convivial. Nous avons été invité à la table du conseil pour participer aux délibérations sur l'avenir du SCPO à Valloire. L'ambiguïté de notre situation (arrêté de fermeture mais poursuite du paiement des loyers, de la taxe de séjour, et de l'activité) devait être réglée le plus rapidement possible, ce dont toutes les parties sont convenues ;

Délibération du conseil municipal:

- L'ensemble du conseil est favorable au renouvellement d'un bail. Un bail emphytéotique (Longue durée de 18 à 99 ans), a été évoqué avec une période d'environ 18 ans.
- La priorité est la levée de l'arrêté de fermeture. La commission de sécurité doit se réunir rapidement (mi-novembre). Les points bloquants pour obtenir un avis favorable sont levés.
- Faire évaluer les travaux de remise en état extérieur par un architecte (missionné par la mairie) .
- Un permis de construire pour les travaux que nous souhaitons faire devra être déposé. Notre chalet est un E.R.P. (Etablissement Recevant du Public) donc assujetti à cette réglementation.
- Signature d'un nouveau bail courant 2006 dont le montant du loyer tiendra compte des investissements engagés par la municipalité.

En attendant nous pouvons continuer notre activité cet hiver avec un loyer identique à la saison précédente. Maintenant qu'un nouvel horizon s'ouvre devant nous, qu'allons nous faire ?

- 1° Attendre les conclusions de la commission de sécurité.
- 2° Démarrer cette saison comme les précédentes
- 3° Négocier notre nouveau bail (1^{er} semestre 06)
- 4° Déposer un permis pour les travaux de la salle d'eau (Fin 1^{er} semestre 06).
- 5° Envisager les travaux pour septembre 06.

Compte tenu de tous les processus à engager, il serait utopique de prévoir un calendrier plus serré.

Bilan du chalet de Valloire :

L'occupation de notre chalet a été en nette augmentation. Les recettes sont en hausse d'environ 15% (10300€ en 2004 et 11900€ environ 1622 nuitées). Elles se répartissent en 1341 nuitées en période d'hiver et 281 nuitées pour la période d'été.

Pour la période des vacances scolaires, nous continuerons cette année de donner priorité aux réservations d'une semaine. Cette mesure a fait preuve de son efficacité. Le taux de remplissage pour les vacances de février a été satisfaisant.

Les chambres du sous-sol ont été rénovées :

- Reprise des murs pour assainir l'humidité.
- Pose d'un revêtement mural.

Nous avons engagé des travaux d'électricité préparatoires pour notre future salle d'eau. Quelques améliorations dans la décoration du chalet ont été réalisées. Nous vous laisserons les découvrir lors de votre prochain séjour à Valloire.

Pour cette nouvelle saison, nous venons de signer une convention avec la régie touristique de Valloire. Les conditions tarifaires se feront uniquement sur présentation de la carte d'adhésion du S.C.P.O, nominative et avec une photo.

Cette offre sera valable, hors vacances scolaires, toutes zones :

- 1 journée : 17€ (au lieu de 27€) la semaine
- 1 journée : 20,5€ (au lieu de 27€) le dimanche

Bilan des appartements des Tines :

Cette année, les appartements ont été bénéficiaires. Le nombre de location s'est maintenu mais les recettes ont légèrement augmentées (8200€ en 2004 et 8449€ en 2005). Une meilleure gestion des dépenses nous a permis d'inverser le déficit.

Les locations ont été mieux réparties sur l'ensemble des vacances Hiver et Eté. La campagne de promotion engagée a contribué à cette amélioration :

- Pour les séjours d'été nous prorogerons à partir de la deuxième semaine un prix réduit (50%) mais nous limiterons le séjour à trois semaines.
- Pour remplir les appartements hors vacances scolaires, nous relancerons des locations à prix très avantageux (50% dès la première semaine).

Les fruits de cette démarche ne se sont pas fait ressentir cette année, mais nous comptons sur cette promotion pour atteindre notre objectif de 32 semaines de location. Vous recevrez prochainement une information concernant ces promotions.

L'équipe Compétition :

L'équipe mise en place la saison dernière a permis de refaire naître des espoirs. Elle a obtenu des résultats, mais cette nouvelle saison est marquée par de nouveaux départs. Je laisserai Thierry FAURE développer ce sujet.

Les 60 ans de la section ski :

2006 sera l'année des soixante ans de notre section. Nous souhaitons marquer cet anniversaire.

Nous vous proposons un week-end de trois jours aux KARELLYS du vendredi 20 au dimanche 22 janvier 06. Nous aimerions réunir, pour cette occasion, tous les adhérents jeunes et moins jeunes et surtout tous ceux qui ont contribué à la vie de notre section.

Nous aurions aimé organiser cette rencontre à Valloire mais aucune structure ne nous permet d'accueillir notre section pour un week-end.

Vous recevrez prochainement un bulletin de participation reprenant le programme que nous vous proposons. D'ores et déjà, vous pouvez réserver votre week-end.

La gestion de notre section :

Quatrième année consécutive d'augmentation des effectifs 275, 291, 331 et 354 en 2005. Cette progression est très encourageante pour notre section.

Nous avons encore bénéficié d'une subvention exceptionnelle du CER de PRG pour l'achat de matériel pour le chalet de Valloire. Celle-ci était liée aux travaux de réaménagement de la salle d'eau. Elle sera investie en 2006.

Un bémol malgré tout. Le site Internet que nous vous annonçons pour 2005 n'est pas au rendez-vous. Nous continuons à œuvrer pour sa réalisation en 2006 et nous recherchons un volontaire pour la construction de ce site.

Notre comptabilité :

Nous avons entrepris l'amélioration de la tenue de notre comptabilité en 2003 et nous avons persévéré en 2005 en intégrant toutes les données comptables, prêt bancaire et prêt adhérents. Nous pensons tenir enfin le bon cap. Il nous reste l'amortissement de nos achats à prendre en compte.

Nous lirons tout à l'heure les conclusions de Monsieur DESJARDIN, qui a vérifié notre comptabilité. Il ne peut pas être parmi nous ce soir, mais nous voulons le remercier pour son excellent travail.

Notre situation financière est saine et stable. Le bilan pour la saison 2004/05 est en excédent de **12748,19 €**. Cette somme peut vous sembler importante mais elle devait nous permettre, en partie, de financer nos travaux.

En conclusion

Le démarrage de cette saison se fera avec beaucoup plus de sérénité. Nous pouvons dès maintenant envisager une gestion sur le long terme. Pour cela, nous avons besoin de sang neuf dans notre équipe dirigeante. Nous sommes preneurs de toutes les bonnes volontés. Si vous décidez de venir nous rejoindre, les portes du bureau de la section seront grandes ouvertes. Vous pourrez constater, lors de l'élection du tiers renouvelable, que trois postes sont encore vacants.

Nous voulons remercier tous les adhérents qui ont répondu présent pour l'élaboration du projet de travaux à Valloire. Le coût financier était trop important pour être réalisé par des entreprises. L'appel au bénévolat était notre seule ressource. Les anciens ont répondu présent, les actifs aussi. Chacun souhaitait apporter ses compétences. Le bénévolat n'est pas complètement perdu et nous savons d'ores et déjà que lorsque la nouvelle date de réalisation des travaux sera connue, nous pourrons compter sur vous.

Guy COSTES Président du S.C.P.O Général , m'a chargé de vous transmettre tout son soutien et vous prie de bien vouloir l'excuser de son absence ce soir, pour des raisons personnelles.

Je tiens ce soir à vous faire part d'une triste nouvelle. Notre section a été endeuillée. Gilberte LE COUPANNEC nous a quitté, des suites d'une longue maladie. Membre du bureau depuis plus de 10 ans elle continuait, malgré sa maladie, à participer à la vie de notre section. Je souhaiterais que nous ayons une pensée pour elle et pour Louis son mari.

Je vous remercie tous, au nom du comité directeur sortant, de l'attention que vous avez bien voulu nous accorder et vous souhaitons à tous bon ski, en espérant que cette saison sera aussi bénéfique pour notre section que pour vous-même.

Pour le bureau de la section Ski et Montagne
Alain LOPEZ